



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Les Inspecteurs d'Académie – Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de Mathématiques

sous couvert de

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Rectorat

**Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux**

Objet : Lettre de rentrée 2013

Dossier suivi par

Alain Faucher
Xavier Gauchard
Pascale Louvrier

Mél.

lpr-maths@ac-caen.fr

168, rue Caponière
B.P. 6184
14061 CAEN CEDEX

www.ac-caen.fr

Une lettre de rentrée pour quoi faire ?

Reprendre les cinq grandes priorités de la rentrée 2013, données par le ministre dans le bulletin officiel n° 15 du 11 avril 2013 ? Décliner dans la discipline les axes du projet académique, ambition collective vers la réussite de tous ? Donner un document de référence vous permettant de préparer nos rencontres dans le cadre des inspections, des réunions d'équipe et des formations ?

Une lettre de rentrée est tout cela à la fois, mais avant tout l'occasion de vous **remercier de votre engagement et de votre travail pour promouvoir tous les élèves en veillant à leur épanouissement personnel.**

La lettre de rentrée est aussi l'occasion **d'accueillir avec plaisir les enseignants de mathématiques nouvellement nommés** dans l'académie qui nourriront de leurs expériences le travail de toutes les équipes.

Vous trouverez les informations que nous vous donnions habituellement dans la lettre de rentrée sur le **site disciplinaire** (<http://maths.discip.ac-caen.fr/>) et dans la **lettre académique numérique**. Nous en profitons pour remercier ceux qui ont partagé, par l'intermédiaire du site, des documents pédagogiques et des réflexions sur le métier. Le site met aussi en exergue les différentes manifestations de l'année, notamment **la semaine des mathématiques** qui aura lieu du lundi 17 au samedi 22 mars 2014 sur la thématique « Mathématiques au carrefour des cultures ».

Vous pouvez consulter le **plan académique de formation** à l'adresse suivante :

http://www.ac-caen.fr/plan-academique-de-formation-des-personnels_489_2013-2014.html?theme=15

L'inscription doit se faire **avant le 15 septembre 2013**.

En annexe de cette lettre de rentrée, vous trouverez le document évolutif « **orientations pédagogiques pour l'enseignement des mathématiques** ». Il précise, sur différents axes du projet académique, les évolutions remarquées et les pistes de travail. Nous vous invitons à échanger sur ce document lors de vos conseils d'enseignement. Il vous aidera aussi à faire un **bilan réflexif de votre activité professionnelle** : positionnement individuel et collectif, analyse de pratiques, valorisation de votre parcours professionnel... Lors des inspections, nos échanges s'appuieront sur ce bilan, ainsi que sur différents documents que nous souhaitons pouvoir consulter : cahier de textes électronique, progression annuelle, cahiers et copies d'élèves, relevé des notes de la classe...

La réunion d'équipe complètera l'échange sur **l'organisation du travail collectif** en mettant en avant les priorités et les différents projets.

Pour des questions plus précises, vous pouvez nous contacter par mail à nos adresses :

ipr-maths@ac-caen.fr (contact avec les trois inspecteurs de mathématiques)

pascale.louvrier@ac-caen.fr

alain.faucher@ac-caen.fr

xavier.gauchard@ac-caen.fr

Cédric Villani rappelle que « *la mathématique est motivée par les objectifs qui président à toutes les sciences : décrire, comprendre, agir* ». Ainsi nous vous souhaitons bon courage pour contribuer à la formation scientifique de tous, essentielle pour prendre position sur des grandes questions de société et développer un esprit critique.

Bonne rentrée et à bientôt.

Alain Faucher, Xavier Gauchard, Pascale Louvrier

Annexe : Orientations pédagogiques pour l'enseignement des mathématiques.

Projet académique	Evolutions remarquées	Pistes de travail
<p>Mettre les compétences au cœur des enseignements.</p> <p>Développer des situations complexes de recherche en mathématiques impliquant des pratiques de langues orale et écrite.</p>	<p>Les activités proposées en classe et les sujets d'évaluation comportent de plus en plus fréquemment des situations contextualisées et des questions ouvertes où l'outil mathématique n'est pas explicitement sollicité dans la question posée.</p>	<p>Passer de situations proposées ponctuellement à un enseignement problématisé : le programme encourage d'ailleurs une programmation moins centrée sur les notions elles-mêmes et davantage sur la nature des problèmes que les élèves doivent savoir résoudre.</p>
<p>Promouvoir et organiser une pédagogie de la maîtrise de la langue comme fondement de tous les apprentissages.</p> <p>Privilégier l'approche par compétences des apprentissages et la pédagogie de projet en accompagnant le changement de posture des enseignants.</p>	<p>Dans l'organisation du travail de la classe, les enseignants favorisent et développent le dialogue entre les élèves et le professeur et entre élèves.</p>	<p>Le cours dialogué ne doit pas être la seule forme d'organisation du travail de la classe, il est important de prévoir des temps de recherche suffisamment longs où tous les élèves peuvent s'engager et élaborer des stratégies de démonstration propres. Le professeur adopte, dans ces temps de recherche, une posture d'accompagnement, personnalisant le travail des élèves et recueillant les éléments de la synthèse. Cette organisation du travail de la classe permet de respecter les différents rythmes d'apprentissage, en apportant, par un questionnement partant des représentations de l'élève, des aides en fonction des difficultés rencontrées. Le professeur œuvre pour que les élèves s'en détachent progressivement, dans l'objectif de développer leur autonomie dans la réflexion et dans la production.</p> <p>On peut aussi, à l'issue du temps de recherche, demander à un groupe d'élèves d'exposer leur méthode de résolution ce qui permet de travailler la compétence « maîtrise de la communication orale ».</p>
<p>Utiliser les outils numériques pour construire les apprentissages</p>	<p>Le vidéoprojecteur est allumé et les élèves vont régulièrement en salle informatique</p> <p>Les enseignants ont conscience que les TICE contribuent à une meilleure visualisation de phénomènes et à la compréhension de notions.</p>	<p>Il est important aussi de développer une autonomie dans le choix et dans l'utilisation des logiciels pour favoriser une intégration des TICE à la pratique habituelle et travailler la compétence « prise d'initiative ».</p>

Projet académique	Evolutions remarquées	Pistes de travail
Planifier, concevoir et réguler les enseignements à partir des acquis et des besoins	Les progressions sont pensées en petits chapitres, permettant de revenir plusieurs fois dans l'année sur certaines notions	On peut encore améliorer la réflexion sur le temps à consacrer à chaque chapitre, sur la place des devoirs, sur la communication de la progression ...
Expliciter les conditions de la réussite et développer des modalités d'évaluation permettant aux élèves de mesurer leurs acquisitions.	Les évaluations sont régulières.	L'évaluation ne peut pas se limiter à la validation d'une exécution correcte de procédures ou à l'énoncé rigoureux d'une définition ou d'un théorème. Ce type d'évaluation relève de l'interrogation écrite. Lors des contrôles (devoirs surveillés), il convient de repérer et de valoriser l'ensemble des compétences manifestées par l'élève. L'évaluation doit renforcer l'image que chaque élève a de lui-même, son identité positive, sa capacité à progresser, quel qu'il soit. Dans la correction des copies, entrer davantage dans la démarche de l'élève afin de l'aider à comprendre pourquoi ses choix n'ont pas conduit au résultat attendu.
Développer la compétence collective pour adapter les pratiques aux enjeux des réformes et aux priorités académiques	Les équipes disciplinaires élaborent souvent des progressions et des devoirs communs	Echanger entre collègues sur les différents choix pédagogiques et développer le travail en équipe, outil indispensable de la continuité du parcours de l'élève au collège/lycée. Cette collaboration peut être favorisée par des visites dans les classes de collègues ou de la co-animation.
Situer l'action professionnelle dans un cadre collectif et une démarche de projet.	De nombreux professeurs de mathématiques sont engagés dans la vie de l'établissement : professeur principal, répartition dans les différentes instances de l'établissement (conseil pédagogique, conseil d'administration, CVL...), dispositifs d'aide ou de soutien, accompagnement personnalisé...	Place de l'équipe mathématique dans la mise en œuvre du projet d'établissement en particulier en termes de déclinaison opérationnelle dans la discipline du projet d'établissement.